

Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré

. Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré. 1887-05-22.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

par contre, sont très fortes avec peu d'arome. On comprend l'avantage qu'il y a à unir ces genres opposés, afin d'obtenir un composé qui réunisse toutes leurs propriétés. Seulement, nous le répétons, ces mélanges ne peuvent se faire au hasard, et ils demandent une main exercée.

Nous devons dire d'ailleurs que la MAISON DU CAFÉYER vend pas de marchandises d'une qualité inférieure, et qu'on ne doit pas s'imaginer que les mélanges dont nous venons de parler servent à dissimuler l'infériorité de certaines qualités. En s'adressant à cet établissement, l'acheteur peut être sûr de n'être pas exposé à tous les désagréments qu'entraîne l'achat de cafés d'une provenance incertaine. On peut se rendre compte facilement de l'excellence des produits de cette maison, car elle les envoie *franco* par colis postaux. Nous ne dirons pas quels sont ses prix, car nos habitudes s'y opposent, mais nous pouvons dire qu'ils sont évidemment inférieurs aux prix usités.

La MAISON DU CAFÉYER fait également, et dans les mêmes conditions, le commerce du thé. Elle livre beaucoup de thé en boîte pour la marine. La manière de procéder est d'ailleurs la même pour les thés que pour les cafés.

Tout le monde peut actuellement, en visitant l'Exposition du Havre, juger *de visu* de l'importance du commerce de cette maison. Son exposition est, en effet, très intéressante. Elle comprend tous les genres de cafés et démontre en même temps quel succès a obtenu la MAISON DU CAFÉYER et à quel besoin général a répondu l'innovation dont elle a pris l'initiative.

C'est qu'en effet on était las d'acheter, sous le nom de cafés, des produits n'ayant absolument rien de commun avec les grains du caféyer, ou ayant perdu toutes les propriétés de cette précieuse denrée. L'établissement qui, en mettant les consommateurs en rapport direct avec les importateurs, a donné au public de sûres garanties, devait forcément avoir le succès que nous constatons aujourd'hui dans la MAISON DU CAFÉYER. B.



EXPOSITION DU HAVRE

SUIFS ET HUILES A GRAISSER



AUCUN de nos lecteurs ne sera certainement surpris de l'empressement que nous mettons à les entretenir, toutes les fois que l'occasion s'en présente à nous, des matières employées au graissage des organes mécaniques.

En dehors de la double importance du graissage, pour l'atténuation des frottements et la conservation des surfaces frottantes, nous avons une très sérieuse raison de nous intéresser à ce sujet : c'est que le choix et la préparation des matières graissantes sont en réalité très difficiles, et qu'une grande partie de celles que le commerce offre aux industriels ne remplissent pas entièrement le but que l'on se propose en les employant, que beaucoup même d'entre elles vont à l'encontre de ce but par l'action des principes acides qu'elles contiennent sur les métaux et l'accumulation du cambouis qui résulte du métal ainsi désagrégé et de l'épaississement même du corps gras, de sorte que ces matières, destinées à empêcher l'usure et à faciliter les mouvements, finissent par ronger le métal et engorger les organes.

Nous avons donc conscience, toutes les fois que nous pouvons présenter un corps graissant exempt des défauts que nous venons de signaler, de rendre un très sérieux service aux industriels qui nous lisent, et c'est parce que cette occasion nous est offerte aujourd'hui par l'Exposition du Havre, que nous tenons à en profiter, en présentant à nos lecteurs la maison P. Lhonoré et Cie, de la même

ville, qui a envoyé à l'Exposition des produits aussi nombreux que remarquables.

La maison exploite, depuis plus de trente ans, une usine spéciale située à Gravelle-Sainte-Honorine, dans la banlieue du Havre, et s'est acquise, presque dès ses débuts, par les soins attentifs qu'elle a toujours donnés à la préparation des produits courants et par les produits nouveaux qu'elle a créés elle-même, une réputation qui n'a fait que s'accroître de jour en jour et lui a valu, dans les expositions, quatre médailles et un diplôme d'honneur. Aussi comprenons-nous la fidélité de certains clients datant de la création de cette maison, c'est-à-dire de 1858.

M. P. Lhonoré a pris, en 1872, la succession de M. J. Lhonoré, et a trouvé à la même époque, en la personne de M. Mauduit, un collaborateur digne de s'associer aux efforts heureux qu'il fait, depuis quinze ans, pour développer la clientèle déjà si nombreuse de la maison.

On peut se convaincre, en visitant les magasins de la rue de Neustrie, magasins si vastes, si bien éclairés et aérés, si bien organisés pour une surveillance de tous les instants, que toutes les précautions ont été prises pour prévenir tous les accidents et rendre un incendie à peu près impossible.

On y acquiert aussi la preuve, en comptant et mesurant de l'œil ces immenses caves pleines d'huiles prêtes à être livrées, et dont une seule peut contenir 9,000 kilogrammes de matières, toutes ensemble pouvant en recevoir 70,000, on peut se convaincre, disons-nous, que l'approvisionnement de la maison est pratiquement inépuisable et que sa clientèle peut s'accroître encore sans qu'elle ait à craindre de subir le moindre retard dans le service des expéditions.

L'outillage installé à l'usine de Gravelle pour l'épuration des matières premières empruntées directement aux centres de production nous a vivement intéressé.

Nous avons suivi avec attention la préparation d'une matière extrêmement intéressante : le mordant, pour rouge turc.

Grâce à ce mordant, à base d'huile de ricin et entièrement soluble dans l'eau froide, cette belle teinture, désignée sous le nom de rouge turc, prend une intensité, une netteté, un éclat véritablement surprenants.

Cette préparation devient d'un usage de plus en plus en général, et les industriels qui nous lisent doivent se hâter de l'adopter, s'ils ne veulent se mettre en retard sur le progrès.

MM. L. Javal frères n'ont pas peu contribué au succès de ce produit, depuis le jour de son apparition jusqu'au 31 décembre 1886, époque à laquelle ils ont cessé ce genre d'affaires.

Le suif chimique est un autre produit de la même maison qui ne mérite pas moins d'être recommandé, pour le graissage des cylindres, des tiroirs, etc., etc., et pour toutes les surfaces métalliques que l'on veut préserver de la rouille, y compris les articles de l'armurerie, de la coutellerie, les instruments d'optique, etc., etc.

Il n'existe pas, en effet, de corps qui oppose un obstacle plus complet à l'oxydation, qui soit moins exposé à subir une modification acide, sous l'influence des plus hautes températures.

Aussi, après des expériences très complètes et très concluantes exécutées dans le port de Cherbourg, après des essais sur les tiroirs et les cylindres de la machine du *Dauphin*, avis de l'État, expériences dirigées par le commandant du navire, les qualités précieuses du suif chimique étaient hautement reconnues dans un rapport officiel.

Il est donc parfaitement établi que cette préparation, qui fait le plus grand honneur à la maison Lhonoré, est le meilleur, le plus efficace de tous les anti-oxydants, et que, ayant un autre corps que le suif naturel, elle résiste mieux à la chaleur et au frottement, dure plus longtemps et réalise, de ce fait, une économie de 40 à 50 0/0.

Economiser l'usure des surfaces frottantes, économiser le travail, économiser la matière graissante elle-même, ce sont bien les trois termes que le fabricant de cette matière doit se proposer, et nous félicitons MM. P. Lhonoré et Cie des efforts heureux qu'ils ont faits pour la solution de ce difficile problème.

B.



EXPOSITION DU HAVRE

LA BRASSERIE DE L'OUEST



Ue la réputation des bières allemandes soit fondée sur un préjugé, comme le prétendent leurs adversaires, ou qu'elle résulte de leur véritable supériorité, comme l'affirment leurs partisans, il est une chose qu'il faut enfin comprendre en France et qui nous semble avoir été sentie au Havre : c'est que la bière, dont la consommation fut très longtemps tout à fait limitée dans notre pays, est devenue, par la force des choses, une vraie boisson nationale, un appoint absolument indispensable pour le service de nos tables auquel le vin ne suffit plus depuis longtemps déjà, et qu'il y a un intérêt économique, un intérêt national évident à battre en brèche le monopole dont jouirent trop longtemps chez nous les bières étrangères.

Nous n'avons aucune raison de croire que les fondateurs de la Brasserie de l'Ouest, dirigée aujourd'hui par M. Labadie, du Havre, aient jamais entrevu une telle situation ; mais le chef actuel de la maison, qui en a pris la direction depuis trois ans seulement, a vu bien évidemment toutes les données du nouveau problème et a fait tous ses efforts pour le résoudre.

Les diverses administrations des compagnies françaises de navigation ont jugé, apparemment, qu'il l'avait heureusement résolu, que les bières françaises pouvaient bien décidément soutenir la comparaison avec les bières exotiques, puisque ces compagnies sont devenues les fidèles clientes de la Brasserie de l'Ouest.

Pour atteindre un pareil résultat, la direction de cet établissement n'a reculé devant aucun sacrifice, ne s'est épargné aucun effort, et nous devons ajouter qu'elle a eu, lors de la transformation complète qu'elle a fait subir à son usine, l'heureuse chance de rencontrer un digne collaborateur dans la personne de M. Mormontyn, ingénieur.

Un des résultats de cette collaboration, c'est l'utilisation de l'espace très restreint dont on disposait.

Sur un terrain de 100 mètres carrés, on a pu réussir à installer des chaudières suffisantes pour une production de 12,000 hectolitres de bière par an.

La faible étendue de l'espace disponible réservé à la fabrication entraînait naturellement l'adoption d'un nombre considérable d'étages, aussi bien au-dessous du sol qu'au-dessus. On a très habilement tiré parti de cette nécessité.

Si nous suivons, en effet, la marche des matières dans l'usine, nous voyons que le malt est d'abord reçu dans un grenier, d'où il tombe dans le concasseur et passe ensuite dans une cuve-macérateur d'une capacité de 40 hectolitres. La bière est ensuite reçue par une autre cuve, dite cuve-matières, de 35 hectolitres, puis dans une dernière cuve dite cuve à houblonner, pour aller ensuite reposer sur les bacs.

Chacune de ces opérations occupe un étage et s'exécute en douze heures.

La bière est ensuite emmagasinée dans une cave où elle séjourne de douze à quinze jours, et enfin dans quatre caves glacées occupées par des foudres de 20 à 60 hectolitres et représentant une capacité totale de 3,000 hectolitres.

Le soutirage et la mise en fûts s'exécutent à l'aide de procédés d'une grande perfection.

La mise en bouteille, le bouchage, le capsulage sont, dans la Brasserie de l'Ouest, des opérations très importantes, à cause des nombreuses expéditions qu'elle fait à l'étranger ; ces opérations sont très attentivement surveillées, et, pour satisfaire la

clientèle, on est allé jusqu'à varier la forme des bouteilles suivant le goût et les habitudes des pays auxquels sont destinés les envois.

A propos d'exportation, n'oublions pas de mentionner ce fait important que toutes les bières destinées à voyager à l'étranger sont traitées par la méthode Pasteur, qui leur donne une résistance parfaite aux variations de la température.

Nous aurions dû, pour être complet, dire quelques mots des deux cuves pour l'eau froide et pour l'eau chaude, de celles où l'eau de fabrication est abandonnée au repos pendant vingt-quatre heures, de l'installation spéciale pour la fabrication de la glace, du dégoudronnage des fûts à l'aide de l'injecteur Galland, etc., etc.

Pour finir, signalons à l'attention des gourmets le bar de dégustation installé à l'Exposition, qui fera un très agréable pendant au café si pittoresquement installé sur un navire flottant, et qui servira à ses visiteurs la bière de la Brasserie de l'Ouest.

L'Exposition générale de la Société nationale d'horticulture de France aura lieu, du 25 au 30 mai courant, inclusivement, dans et près le pavillon de la Ville de Paris, aux Champs-Élysées, derrière le Palais de l'Industrie.

Elle comprendra tous les produits de l'horticulture et des industries qui s'y rattachent.

Les dispositions prises par la commission d'organisation de l'Exposition lui donneront cette année un éclat exceptionnel et un attrait nouveau.

INDUSTRIE FUNÉRAIRE



EST une industrie fort compliquée que l'industrie funéraire, dans le sens le plus vaste de ce terme, car elle comprend des fabrications multiples et si différentes qu'elles ne présentent, en somme, qu'un seul point commun : c'est d'avoir pour but d'orner les tombes des morts.

Les couronnes, par exemple, pour rester dans un même genre d'objets, peuvent être soit en perles, soit en fleurs artificielles, soit en zinc, soit en fleurs naturelles, etc., etc. Les clôtures des tombes peuvent être en bois ou consister en grillages de fer ou de fonte; les monuments peuvent être en pierre, en marbre ou en granit. Voilà, certes, bien des branches de l'industrie que nous venons d'énumérer, ou plutôt qui sont sous-entendues par l'énumération que nous venons de faire.

Aussi est-il très fréquent de rencontrer des industriels qui ne croient pas devoir embrasser toutes les parties d'une industrie aussi étendue.

Nous venons de visiter, à Marseille, un établissement dont le chef a eu, le premier, l'idée de réunir ces diverses fabrications si différentes, et d'en faire une industrie unique, l'industrie funéraire dans toute l'acception du mot.

L'industriel dont nous parlons a donné à l'industrie funéraire du monde entier l'impulsion qui l'a amenée au point de perfection et de développement qu'elle a atteint aujourd'hui. Avant lui, on

ne connaissait guère cette centralisation des diverses branches de l'industrie qui nous occupe, centralisation qui permet de trouver dans une même maison tous les objets dont on peut avoir besoin pour l'ornementation ou la construction des tombes, pour les enterrements, etc.

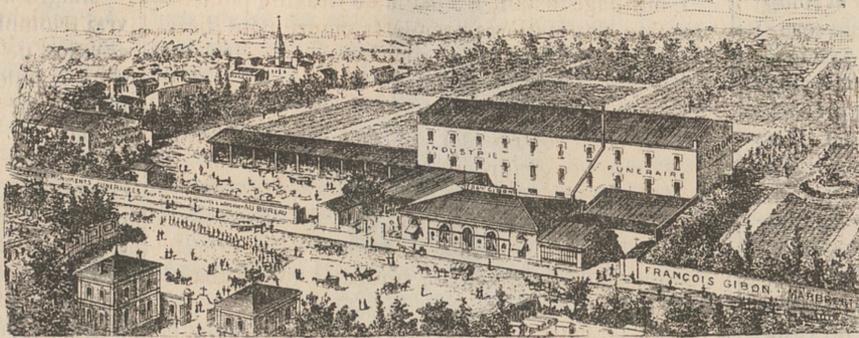
M. François Gibon, de Marseille (c'est l'industriel dont nous parlons), a introduit dans cette industrie si importante, des perfectionnements qui l'ont pour ainsi dire révolutionnée.

La maison Gibon existe d'ailleurs à Marseille de père en fils depuis cent cinquante ans, et l'on comprend que durant une longue existence elle ait acquis une célébrité universelle. Mais c'est M. François Gibon qui, en 1869, conçut l'idée de réunir toutes les industries funéraires pour en faire une seule. Il était alors architecte-constructeur. Il renonça à ses travaux pour étudier avec le plus grand soin la question qui le préoccupait.

Le résultat de ses études fut la création, d'un seul jet, de l'industrie colossale dont nous voudrions donner aujourd'hui un aperçu à nos lecteurs.

Il faut dire, d'ailleurs, que pour réaliser l'idée de M. François Gibon il était nécessaire de pouvoir disposer de sommes considérables. Tous ceux qui connaissent la maison Gibon comprendront, en effet, quels énormes capitaux sont indispensables à un pareil établissement.

La main énergique du grand industriel dont nous venons de parler a créé, un ensemble imposant qui est formé d'une véritable série de manufactures.



Vue de la maison principale de François Gibon, à Saint-Pierre (banlieue de Marseille).



Une première manufacture confectionne les couronnes mortuaires. Cette fabrication est très considérable, puisqu'elle comprend les couronnes en perles, en fleurs artificielles, en zinc et en immortelles. On sait combien elles sont diverses, quels soins demande une pareille fabrication, qui produit de véritables objets d'art.

Une autre manufacture fabrique les vases en métal, qui constituent une ornementation pour les tombes et peuvent contenir les plantes et les fleurs. La même manufacture fabrique aussi des fleurs métalliques.

Des ateliers fabriquent exclusivement des grilles et des croix en fer : ouvrage spécial du domaine de la ferronnerie. D'autres ateliers fabriquent des grilles et des croix en bois, qui sont du domaine de la menuiserie.

Enfin, des ateliers spéciaux sont réservés à l'exécution des travaux de sculpture, car la sculpture a une part importante dans la construction des monuments funéraires, et c'est là un des côtés par lesquels cette industrie se rapproche absolument de l'art.

N'oublions pas l'établissement d'horticulture, car les fleurs tiennent une place importante dans l'industrie qui nous occupe. Disons, à ce propos, que la maison Gibon fait aussi le commerce en gros des immortelles.

On comprend l'intérêt qu'a eu pour nous la visite que nous venons de faire à un pareil établissement.

Cette maison occupe de cent cinquante à cent soixante personnes. Dans les ateliers de fabrication des couronnes funéraires, nous avons vu travailler soixante-dix jeunes femmes. Dans les

magasins, méthodiquement classés dans des casiers construits à cet effet, sont disposés les objets fabriqués.

Nous avons ensuite parcouru et longuement examiné les ateliers de serrurerie, de menuiserie, de sculpture, qu'on est tout surpris de trouver dans une seule maison, qui semble ainsi centraliser les industries et les arts.

L'intérêt qu'inspirent ces diverses fabrications est peut-être encore surpassé par celui qu'excite l'exposition véritablement artistique, et qui constitue un vrai musée de sculpture et d'architecture, des monuments en marbre et en granit du pays. Cette exposition occupe un local qui lui est spécialement destiné.

Puis nous avons visité l'établissement d'horticulture, qui est très complet et très bien compris.

En résumé, la maison Gibon entreprend toutes les parties de l'industrie funéraire, qui est si étendue. On peut s'adresser à elle exclusivement, sans avoir recours à aucun autre établissement, pour tous les objets qui sont nécessaires au culte des morts, depuis la construction des tombeaux jusqu'aux plus petits détails de leur entretien, depuis les plus somptueux caveaux de famille jusqu'aux tombes les plus modestes, depuis les riches sculptures et les travaux d'art jusqu'aux accessoires du jardinage.

M. Gibon, en effet, a une pépinière où l'on trouve tout prêts les arbres et arbustes servant à décorer les jardins qui entourent les tombes; il se charge également de l'entretien de ces jardins et de ces tombes.

On conçoit la facilité que donne à la maison Gibon cette réunion de toutes les branches de l'in-

dustrie pour vendre à bon marché. Tout, absolument, parmi les produits de cette maison, est fait chez M. Gibon. Il dirige tout lui-même: c'est lui qui conçoit tous les plans et les exécute, ainsi que les maquettes, etc., etc.

A ce propos, n'oublions pas de dire, à l'actif de cet industriel, que c'est lui qui a inventé les coeurs, les coussins et les ancras en perles, dont l'usage est aujourd'hui si répandu.

La maison Gibon est, d'ailleurs, universellement connue. C'est la plus ancienne de Marseille, comme nous l'avons déjà dit, elle date aujourd'hui de cent cinquante ans. Elle a obtenu des récompenses à toutes les expositions où elle a figuré. Ses couronnes ont orné les enterrements les plus célèbres, notamment ceux de Pie IX, de Gambetta, de Louis Blanc, etc.

Nous sommes donc ici en présence d'un établissement de premier ordre, d'une maison qui, par les perfectionnements qu'elle a introduits dans l'industrie funéraire, et l'extension inconnue jusqu'ici qu'elle lui a donnée, mérite d'occuper une place d'honneur dans le livre d'or de l'industrie française.

N'omettons pas de dire que M. François Gibon possède, à Marseille, plusieurs succursales pour la vente au détail, succursales qui, toutes, sont reliées entre elles et la maison mère par le téléphone.

E. ROBERT.

